

La solution nationale de paiement mobile lancée demain

400 milliards de DH annuels à capter

La tant attendue solution nationale de paiement mobile sera lancée demain par les deux institutions qui pilotent le projet, à savoir Bank Al-Maghrib et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications. À la veille de ce lancement, des sources dignes de foi s'interrogent sur la directive définitive qui n'aurait pas encore été adressée aux acteurs, le nombre d'opérateurs qui seront au rendez-vous de ce démarrage ainsi que la grille tarifaire à appliquer. C'est le black-out avant le jour J. Mais, selon nos informations, c'est le transfert d'argent qui ouvrira le bal de l'interopérabilité avec au moins trois acteurs : Wafacash, CIH Bank et Barid Cash.



La circulation fiduciaire représente plus de 200 milliards de DH.

La solution nationale de paiement mobile arrive enfin. Elle doit, en effet, être lancée demain par les deux institutions qui pilotent le projet, en l'occurrence Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Celles-ci devront lever le voile sur ses multiples facettes, lors d'une rencontre prévue au siège de la Banque centrale à Rabat. Une annonce qui a, toutefois, pris de court des spécialistes. Selon une source du marché, jusqu'à vendredi matin, la directive définitive n'avait pas encore été communiquée aux opérateurs et la grille tarifaire à appliquer n'était pas non plus disponible. Selon nos informations, c'est le transfert d'argent qui ouvrira le bal de l'interopérabilité avec au moins trois acteurs : Wafacash, CIH Bank et Barid Cash. L'autre grande inconnue avant le lancement de l'interopérabilité pour le paiement mobile est en effet le nombre d'acteurs qui seront au rendez-vous du démarrage. À rappeler que Abdellatif Jouahri, gouverneur de BAM, avait indiqué, lors de la réunion trimestrielle de la banque centrale le 25 septembre dernier, que l'on n'allait pas attendre tout le monde,

ceux qui ne seront pas prêts au démarrage devant suivre. Il avait aussi admis qu'il faut gagner la bataille de communication et de sensibilisation des usagers, notamment les commerçants de proximité, et que les gens s'habituent à ce nouveau mode de paiement. Les instigateurs de ce projet devront également être plus précis quant aux objectifs visés par la solution nationale de paiement mobile. Globalement, six principaux flux de transactions adressables par le paiement mobile ont été identifiés par Bank Al-Maghrib. Il s'agit du versement des prestations sociales de faibles montants, des transferts nationaux entre particuliers de faibles montants, des achats des particuliers dans le commerce de détail, du paiement de factures de services en réseau, de l'achat de recharges téléphoniques et du paiement des fournisseurs par les commerçants de détail. Ces flux de paiement cash représentent une enveloppe annuelle d'environ 400 milliards de DH, dont 287 milliards sous forme d'achats auprès des commerces de détail (classiques et modernes) et 9 milliards pour le paiement des recharges téléphoniques (appels et internet). Le cash représente actuellement jusqu'à 90% des

transactions de la population bancarisée (www.lematin.ma). Pour les non-bancarisées (plus de 38% de la population), la quasi-totalité des paiements se fait en cash. Les paiements par chèques, cartes, virements ou prélèvements bancaires sont également très faibles (4 à 5 transactions annuelles par habitants). C'est 10 fois moins que dans les pays émergents. Et c'est pour renverser la tendance, que BAM, l'ANRT et d'autres institutions (notamment les principales banques du pays, les établissements de paiement et les opérateurs téléphoniques) ont mis en œuvre des règles techniques, économiques et réglementaires pour la mise en place d'une plateforme partagée afin d'offrir des solutions de paiement par téléphone mobile aux utilisateurs finaux. Les arguments des initiateurs de ce projet reposent notamment sur le coût élevé (2 milliards de DH par an), mais disséminé de l'usage du cash pour les acteurs, l'économie d'échelle que permettra cette interopérabilité, le choix que cette plateforme donnera aux usagers et la rétention dans le circuit de plus de 200 milliards de DH que représente la circulation fiduciaire. ■

Journaliste à Rabat, Lahcen Oudoud et Ilham Lamrani